

**FORMATION DES CADRES TECHNIQUES ET TECHNICIENS SUPERIEURS EN HYGIENE, SECURITE,
SANTE AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT // ANIMATEURS DE PREVENTION ET DES CONDITIONS
DE TRAVAIL // INFIRMIERS ASSISTANTS DU MEDECIN DU TRAVAIL**

NOTE D'INFORMATION / RAPPEL

Les étudiants inscrits et les postulants à la formation des **Cadres techniques et Techniciens supérieurs en hygiène, sécurité, santé au travail et environnement options animateurs de prévention/conditions de travail et infirmiers assistants du médecin du travail** sont informés que la rentrée effective de l'année académique 2026 – 2027 aura **lieu le 02 Novembre 2026 à 15h30** (heure de Douala) en session virtuelle.

A cet effet, la première session des cours intensifs aura lieu **en visioconférence et en présentiel** (au siège de l'ISSTE à Douala) **du 09 au 20 Novembre 2026** conformément au programme technique et à l'emploi de temps qui sont disponibles au secrétariat de l'ISSTE et sur notre site internet www.isste.cm – (cliquez sur Formation pour lire aussi : le règlement intérieur pour étudiants, le programme détaillé de la formation, le planning des enseignement de l'année 2026/2027).

Les étudiants inscrits doivent veiller à recevoir auprès de l'administration du 23 au 27 octobre 2026 leurs **identifiants et codes** d'accès aux cours sur la plateforme E-learning. Les cours prévus pour cette session doivent être suivis par les étudiants pendant la période allant **du 02 au 09 novembre** et la validation de l'autoévaluation sur ces cours est obligatoire pour la participation à la session intensive du 09 au 20 Novembre 2026.

Les postulants ou **candidats non encore formellement inscrits sont priés de bien vouloir payer leur frais d'inscription avant le 30 octobre 2026**. Par ailleurs, la première tranche des frais de scolarité doit être payée avant le 30 Novembre 2026.

En ce qui concerne les modalités pratiques de déroulement de la première session des cours intensifs, il faut noter que les étudiants à distance doivent se rassurer de disposer d'une **connexion internet à haut débit sur ordinateur** et entrer dans la visioconférence **à partir de 15h30mn**. Les étudiants en présentiel doivent se présenter à la salle des cours **avant 16h00**.

Pour toute informations complémentaires, veuillez :

- Vous adressez directement au secrétariat de l'ISSTE
- Contacter le **Tel: +237 653 55 66 71**
- Ecrire au mail : secretariat@isste.cm ou isste@isste.cm



Douala le 20 Octobre 2026

La Direction